



**PRÉFET  
DE LA ZONE  
DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ  
OUEST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Rennes, le 12/02/2021 à 12h30

### **ÉPISODE NEIGE/VERGLAS**

#### **Conditions de circulation du trafic routier dans la zone Ouest à 12h30 le 12 février 2021**

L'Indre n'est plus placé en vigilance Rouge « neige-verglas » depuis midi et passe en vigilance orange. 4 départements de la zone Ouest restent placés en vigilance orange « neige-verglas » : Finistère, Côtes-d'Armor, Morbihan et Indre. Loire-Atlantique et Vendée redescendent en vigilance jaune.

#### **Adaptation des mesures de circulation des poids-lourds aux conditions météorologiques à compter de 12h00**

Les conditions de circulation s'améliorent sur l'ensemble du réseau national mais restent délicates sur le réseau secondaire de la zone, en particulier dans le centre Bretagne.

Pour tenir compte de ces évolutions, tous les axes nationaux redeviennent accessibles aux véhicules de plus de 7.5 tonnes (réouverture des RN12 Rennes-Brest, RN164 Rennes-Chateaulin, A83 Nantes-Niort et A10 Tours-Poitiers). Les aires de stockage poids-lourds associées sont désactivées.

En revanche, l'A20 reste interdite à la circulation poids-lourds jusqu'à nouvel ordre et les aires de stockage actives.

Une vigilance absolue pour tous les conducteurs, poids-lourds et véhicules légers, reste de mise. Les limitations de vitesse (moins 20km/h) et interdictions de dépassement sont applicables dans tous les départements de la zone Ouest.

Tout est mis en œuvre pour préserver la vie des usagers en priorité, tout en rétablissant les conditions de transit et de circulation dans les meilleurs délais.

**L'ensemble des services de secours et de sécurité restent mobilisés afin d'assurer la protection au plus près des usagers.** Le PC zonal reste actif toute la journée pour suivre en temps réel les conditions de circulation sur l'ensemble de la zone Ouest et coordonner l'action de toutes les parties prenantes.

Tenez-vous informés en suivant [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) et [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)